

# la nouvelle lettre

Directeur de la publication : Jacques GARELLO

Commission Paritaire : 0118 K 87909 - ISSN : 1951-4727  
Dépot légal : à parution

N°1186 du 18 février 2014 | [www.libres.org](http://www.libres.org)  
1981-2014 | 33ème année de parution

Hebdomadaire 1,50€



## SOMMAIRE DU N°1186

**EDITORIAL** : L'éveil du patronat pp. 1-2

**CONJONCTURE** : Qui a sauvé l'Amérique ?  
pp. 3-4

**ACTUALITES** : Le Japon n'échappe pas  
aux lois économiques p. 4 - Les déportés  
de la Creuse p. 5 - Peugeot sans  
Peugeot p. 5

**LU POUR VOUS** : livres, articles et sites  
p. 6-8

## L'éveil du patronat

Aux Etats Unis, Pierre Gattaz avait été politiquement incorrect.

Alors même qu'il accompagnait François Hollande, le président du Medef avait attaqué le fameux Pacte de Responsabilité, dernier outil de la boîte élyséenne, en rejetant toute idée de contreparties chiffrées de la part du patronat : pas question de s'engager sur un chiffre d'un million d'emplois créés (avancé par Pierre Gattaz lui-même dès le début), ou deux (version Montebourg). Dans une économie de marché, le nombre d'emplois créés ne dépend pas d'un décret patronal ou gouvernemental, mais des carnets de commandes reçues par les entreprises. Simple affaire de bon sens, et bon sens des affaires.

Là-dessus, le Président Hollande réagit et tourne en dérision le Medef et son Président en demandant d'applaudir Pierre Gattaz. Plus fermement, le Premier Ministre rappelle que le Pacte ne peut tolérer « d'oukase » de la part du Medef. Michel Sapin, ministre du travail, rappelle que le Pacte n'est pas un cadeau fait aux patrons, mais aux entreprises. Bref, ces réactions poussent Pierre Gattaz, dans l'avion qui ramène la délégation française à Paris, à préciser à la presse qu'on l'avait mal compris et qu'il était bien partisan du Pacte sur lequel le Medef, comme les autres partenaires sociaux, allait ouvrir des négociations. De communiqués en commentaires, de commentaires en articles, l'affaire Gattaz s'embourbe et le Medef doit rassurer tout le monde. >>

### BULLETTIN D'ABONNEMENT

- s'abonne à la formule électronique (format PDF) pour 40 numéros (40 €)  
 envoie une liste de courriels pour un service gratuit de 4 numéros dans le cadre de la formule électronique.

Merci de libeller vos chèques à l'ordre de la SEFEL et de nous les faire parvenir à l'adresse suivante :

**SEFEL chez ALEPS, BP 80026, 13545 Aix en Provence Cedex 4**

M  Mme  Mlle  NOM..... Prénom.....

Adresse .....

Code postal ..... Ville..... Courriel .....

**sefel**

**SOCIETE D'EDITION ET DE FORMATION ECONOMIE ET LIBERTE**

Chez ALEPS, BP 80026, 13545 Aix en Provence Cedex 4 - Tél. : 01 43 80 55 18

[www.libres.org](http://www.libres.org)

Personnellement, et peut-être comme un certain nombre de libéraux, de patrons et de patrons libéraux (ils sont nombreux), je ne suis pas rassuré du tout. Car cet incident, au demeurant mineur, est révélateur des pièges que les organisations patronales ont à déjouer pour défendre la liberté d'entreprendre et, au-delà, pour jouer leur plein rôle dans une société de libertés.

Quels pièges ? Au minimum je repère le piège social, le piège politique, le piège doctrinal.

Le piège social consiste à transformer les institutions patronales en « partenaires sociaux ». Leur mission, leur occupation, consistent aujourd'hui à mener des négociations collectives avec des syndicats, sous la houlette de l'Etat. Ce ne sont pas les entrepreneurs qui l'ont demandé, c'est le droit social français qui le leur a imposé. Imposée l'idée de la négociation collective, qui ôte toute liberté, donc tout sens, au contrat de travail individuel. En Allemagne (lois Hartz) non seulement les conventions collectives ne lient pas les employeurs et les salariés, pour lesquels elles sont de simples guides, mais elles sont négociées à un niveau très décentralisé. En France sont également imposés les critères de la représentativité, et ne sont admis à la table des négociations que des « partenaires » triés sur le volet, en particulier les centrales syndicales les plus politisées, les plus hostiles à la liberté d'entreprendre et au marché, qui ne défendent pas les intérêts des travailleurs, mais leurs privilèges propres. Comment considérer comme « partenaires sociaux » des syndicats sans adhérents, sans autres ressources que celles de l'argent des contribuables et des pots de vin ? Peut-on imaginer un pacte de responsabilité avec des irresponsables ?

**« Partenaires sociaux :  
acteurs de la lutte des  
classes choisis par l'Etat »**

Le piège politique est plus subtil, mais tout aussi dangereux. Au prétexte que leur vocation serait « sociale », les institutions patronales se voient interdire ou s'interdisent elles-mêmes le champ du politique. Donc, à la différence de ce qui se fait dans de nombreux pays, pas de campagne géante dans la presse pour critiquer ou soutenir les mesures de politique économique prises par les gouvernants ou les assemblées. En France, le patronat demeure « apolitique », c'est-à-dire laisse le champ libre à la classe politique dont la logique est plus inspirée par l'étatisme que par le libéralisme. Cela conduit assez naturellement le patronat à se limiter à des revendications très mineures ou très théoriques (« besoin d'air », besoin d'« oxygène ») et à verser dans le corporatisme, en recherchant quelques avantages passagers (comme la suppression des cotisations familiales) sans jamais aller au cœur du débat. Ce neutralisme politique vaut au patronat institutionnalisé de recevoir un consensus de façade, mais le prive aussi de toute ambition.

Ici fonctionne le piège doctrinal : pas de vision globale, pas de vision d'ensemble (« comprehensive » disent les anglo-saxons) de ce qu'est une société de libertés. J'en veux un exemple. Il est remarquable qu'on se réfère toujours aux « patrons », et plus rarement aux « entrepreneurs ». C'est peut-être que l'on voit l'entreprise comme un monde fermé bâti sur des relations hiérarchiques, alors qu'elle est une cellule de base de la société, une pièce maîtresse de l'harmonie sociale, puisqu'elle est au service de la communauté, puisque produire n'est jamais que satisfaire des besoins, puisque réussir n'est jamais que s'informer et s'adapter.

**« L'avenir des entreprises  
françaises se joue dans leur  
environnement : qu'elles  
s'en occupent ! »**

L'entreprise ne peut survivre dans une société d'où les sentiments de responsabilité personnelle, de mérite et de juste rémunération ont été évacués par l'Etat providence. L'environnement de l'entreprise, c'est l'éducation nationale, la protection sociale, la sécurité juridique : où en est-on en France ? Tant que les « patrons » ne s'en inquiéteront pas, par prudence, ou par contrainte bureaucratique, ils ne seront jamais en paix et leur compétitivité s'épuisera au fil du temps.

A l'inverse, et on peut l'espérer maintenant, si le patronat institutionnel décidait de déjouer les pièges, il pourrait faire naître un véritable pacte de confiance entre les Français de toutes conditions, de toutes opinions. Le patronat dispose de moyens de nature à rendre plus solides les initiatives de la société civile (à laquelle appartiennent les entreprises bien sûr) : des hommes d'expérience, des structures de formation et d'information, des contacts dans tous les milieux, dans tous les pays. Il n'est qu'à voir l'impact médiatique de quelques rares initiatives récentes comme celles des Pigeons, des Poussins, des Dindons et autres volailles, pour imaginer ce qui pourrait changer dans une France qui ferait enfin confiance aux entrepreneurs, non pas seulement pour leurs succès économiques, mais aussi pour leur contribution à l'avènement d'une société de liberté et de responsabilité.

**Jacques Garello**

## **QUI A SAUVE L'AMERIQUE ?**

L'Amérique va mieux que nous. Jacques Garello, avec humour, en a parlé dans son dernier éditorial. Dans le même esprit, poursuivons son analyse sur le terrain économique. La reprise est là. Pour certains, c'est la FED, par sa politique monétaire audacieuse, jointe aux déficits budgétaires, qui a sauvé la situation : « succès » des politiques keynésiennes de relance ! Bien sûr, il n'en est rien ; c'est la flexibilité de l'économie américaine qui a sauvé les USA, en dépit des politiques de relance. Le risque, c'est que ce laxisme brise la reprise. Comme le laissait entendre J. Garello, ce qui menace l'Amérique, c'est ce qu'elle emprunte au modèle français !

### **La croissance est revenue**

La situation économique américaine s'améliore. C'est vrai pour la croissance. L'accélération est sensible. La croissance trimestrielle du PIB américain était de 1,1% au premier trimestre 2013, de 2,5% au second, de 4,1% au troisième et enfin de 3,2% au quatrième, soit pour l'ensemble du second semestre une hausse de 3,7%, chiffre le plus élevé depuis dix ans. Certes, la hausse n'est que de 1,9% pour l'ensemble de l'année, mais à cause d'un premier semestre décevant. Notons que la fermeture pour 16 jours des services fédéraux (le « shutdown ») et donc du robinet à dépenses n'a pas bouleversé la donne. Chez nous, bien que nos gouvernants aient crié victoire parce que le résultat pour 2013 a été de 0,3 % au lieu des 0,1 % attendus, on est toujours dans la zone des zéros et les perspectives pour 2014 ne sont guère meilleures.

Aux Etats-Unis, la consommation est en hausse de 3,3% et les exportations progressent plus vite que les importations ; elles ont ainsi « tiré » la croissance. Plus important, les investissements sont en hausse de 3,8% au quatrième trimestre et c'est là le moteur véritable de la croissance. Enfin, le nombre de ménages dont la valeur de la maison est inférieure à celle de l'emprunt qu'ils ont contracté pour l'acheter est tombé de 10 millions en 2012 à 6,4 millions en 2013.

### **Le chômage est au plus bas**

L'emploi se porte beaucoup mieux : le taux de chômage, selon l'OCDE, était aux Etats-Unis de 9,6% en 2010, de 9,0% en 2011, de 8,1% en 2012 et il est tombé à 6,7% fin 2013. La comparaison avec la France est édifiante : 9,7% en 2010, comme aux USA ; puis 9,6% en 2011, 10,2% en 2012, 11% aujourd'hui : c'est aux Etats-Unis que la « courbe s'est inversée », pas chez nous. Et la zone euro est en moyenne à 12,1%, presque le double du taux de chômage américain !

La tentation est grande, et beaucoup ne s'en privent pas, de rapprocher ces résultats favorables, même s'ils ne sont pas extraordinaires, des politiques budgétaires et monétaires qui ont été menées.

S'agissant de la politique budgétaire, depuis 2009 les déficits fédéraux ont atteint des sommets et la dette fédérale elle-même a crevé plusieurs fois de suite son plafond, qui a dû être réajusté vendredi dernier pour éviter le risque de « shutdown ». L'accord passé entre Républicains et Démocrates pour accorder à l'administration fédérale un dernier ballon d'oxygène n'a été possible qu'avec la promesse de revenir progressivement à l'équilibre budgétaire, et sans recourir à des impôts nouveaux.

### **La politique monétaire laxiste**

Mais les keynésiens, qui n'aiment pas s'attarder sur le poids des dettes souveraines, préfèrent insister sur les bienfaits de la politique monétaire de relance. Avec Greenspan d'abord, puis Ben Bernanke, la Fed a inventé les fameuses politiques monétaires « non conventionnelles » : le fameux QE (quantitative easing) a consisté à acheter mois après mois 85 milliards de dollars de bons du Trésor et autres titres. Le résultat a été l'explosion du bilan de la FED, dont les actifs sont passés de 831 milliards de dollars en 2006 à 4008 milliards aujourd'hui. Si vraiment la reprise dépendait de la politique monétaire, avec cette incroyable croissance monétaire, les Etats-Unis devraient être champions du monde de la croissance du PIB, loin devant la Chine. D'ailleurs on ne voit pas en quoi cette politique est innovante : depuis que la monnaie est confiée au pouvoir politique, celui-ci ne cesse de fabriquer de la fausse monnaie.

En fait, il n'y a aucun rapport entre ce laxisme monétaire éhonté et la reprise actuelle. Les partisans du QE soulignent volontiers que la création massive de dollars par la FED (en contrepartie des prêts au Trésor US) ne s'est pas traduite en inflation ouverte (1,5% de hausse des prix en 2013). Mais, comme nous l'avons déjà fait remarquer ici, la raison en est que ces dollars sont allés se placer ailleurs qu'aux Etats Unis, au point de déclencher l'inflation hors des frontières américaines. Ce sont les pays émergents qui maintenant croulent sous les dollars, au point qu'ils subissent une inflation sans cesse croissante.

Le QE est appelé maintenant à disparaître, mais cette révision (très relative pour l'instant) risque d'être aussi nocive que la précédente dérive. De toutes façons, on ne voit pas quel lien le QE a pu avoir avec la reprise américaine.

>>

## Faible fiscalité et grande flexibilité

Alors, d'où vient la reprise ?

Un premier élément est la fiscalité. La dernière étude de l'OCDE sur les recettes fiscales montre qu'elles s'élèvent aux Etats-Unis à 24,3% du PIB. Elles sont de 34,6% dans la moyenne de l'OCDE et de 45,3% en France. On mesure ici la différence ! C'est avec un véritable boulet aux pieds que les entreprises françaises participent à la mondialisation, tandis que les entreprises américaines ont plus de marge de manœuvre. L'incitation à entreprendre, travailler, créer, produire des richesses est favorisée dans le cas américain et stérilisée dans le cas français. Notre Président découvre les vertus de l'économie de l'offre et envisage 30 milliards de baisse des cotisations et 50 milliards de baisse des dépenses. S'il voulait approcher le taux de prélèvements américain, il faudrait diminuer recettes et dépenses de 20% du PIB soit...400 milliards! Chiche ?

Le second élément, c'est la flexibilité de l'économie et en particulier du marché du travail. Il faut être aveuglé par l'idéologie pour ne pas voir que les deux pays qui ont le marché du travail le plus flexible, depuis toujours pour les USA, depuis les réformes Schröder pour l'Allemagne, sont les pays qui ont les plus faibles taux de chômage et chez qui la reprise profite le plus à l'emploi. Les entreprises hésitent moins à embaucher quand elles ont des perspectives positives, fussent-elles incertaines, car en cas de difficultés elles pourront facilement licencier. Quand l'emploi est artificiellement protégé comme en France, il est plus difficile de licencier, donc l'embauche se fait rare : on protège artificiellement ceux qui ont un travail et on exclue de l'emploi ceux qui sont au chômage. Cela se traduit par le fait que le chômage américain est avant tout de courte durée : les travailleurs sont entre deux emplois, alors qu'en France la durée moyenne du chômage approche une année. Embaucher plus facilement, c'est une incitation à innover et à prendre des risques. Quant aux fameux « partenaires sociaux », omniprésents chez nous, c'est un terme inconnu aux USA et quand les syndicats négocient c'est au niveau de l'entreprise. Pas de Grenelle aux USA, ni de grève générale !

Certes, la reprise américaine est fragile, car menacée par les « politiques de relance » qui perturbent la conjoncture, ainsi que par certaines décisions fédérales discutées, comme l'Obama Care en matière de santé. Mais il n'en reste pas moins que par rapport à l'Europe, et plus encore à la France, les Etats-Unis ont un fond économique solide, grâce à leur adaptabilité, qui leur permet de redémarrer plus facilement que les Etats colbertistes. François Hollande a-t-il retenu la leçon lors de son séjour aux USA ?

Jean Yves Naudet

## Le Japon n'échappe pas aux lois économiques

*La dévaluation du Yen n'a pas relancé l'économie japonaise, elle l'a freinée*

**E**n écho de ce que Jean Yves Naudet a observé pour les Etats Unis, l'économie japonaise vit actuellement une mésaventure due à la stupide préten-tion des gouvernants de relancer la croissance par des politiques artificielles.

Au Japon, le premier ministre Shinzo Abe avait décidé de multiplier la masse monétaire japonaise par deux en une seule année. Objectif : dévaluer le yen, pour rendre les exportations japonaises plus attractives. C'est bien sûr le même objectif que recommandent les adversaires de « l'euro fort », que sont Montebourg, Marine Le Pen, ainsi que de nombreux leaders de l'opposition.

Aujourd'hui, la cible a été atteinte : le yen s'est affaibli, mais les résultats sont négatifs. La croissance s'est ralentie, les exportations ont diminué en volume, au lieu d'augmenter, le pouvoir d'achat des Japonais s'est affaibli et la consommation marque le pas, d'autant que le taux de TVA est passé de 5 à 8 % en 2013. Les illusions de ce que l'on a appelé pompeusement « l'abonomics » se sont évanouies. La preuve est ainsi faite que :

- 1° la « dévaluation compétitive » est une blague; elle n'a aucun effet positif durable sur le commerce extérieur ;
- 2° la croissance de la masse monétaire, si massive soit-elle, n'a aucun impact durable sur la croissance ;

3° la hausse des impôts ne réduit pas les déficits, mais les creuse ;

4° qu'en revanche, l'inflation provoquée par la politique monétaire « non conventionnelle » a le grand mérite d'éponger la dette de l'Etat en la remboursant en monnaie de singe. Au Japon, la dette souveraine est portée à 80 % par des Japonais. Le gouvernement peut spolier son peuple sans encourir la sanction des marchés financiers mondiaux.

Contraire aux lois les plus élémentaires de l'économie, la dévaluation est malgré tout séduisante : elle persuade la population que les difficultés et les crises viennent de l'étranger, elle masque l'incurie de l'Etat et dispense de faire la moindre réforme. •

## Les déportés de la Creuse

*Quand le « devoir de mémoire » est frappé d'amnésie*

Depuis vingt ans, la France bat sa coulpe. Jacques Chirac, Nicolas Sarkozy et François Hollande n'ont cessé de dire la honte que pouvaient inspirer certaines pages de l'histoire de notre pays et d'en demander pardon aux victimes. Le « devoir de mémoire » est entré dans le vocabulaire politique.

Pour nobles que soient les intentions, on peut s'interroger sur quelques aspects de cette contrition rétroactive. Tout d'abord, ce n'est pas la France, mais certains dirigeants français qui sont en cause. Une fois de plus, on sème la confusion en assimilant Nation à Etat. La plupart des Français, aujourd'hui comme hier, se sont conduits de façon droite, honnête, voire même héroïque. Mais pour la presse et le monde politique, leur histoire est moins « captivante » que celle des trafiquants, dénonciateurs et traîtres.

Ensuite, et nous voici dans l'actualité, certaines « repentances »

sont déplacées, surtout quand parallèlement on passe sous silence d'autres drames.

Ces jours derniers, les médias (Télématin aujourd'hui même) dénoncent l'injustice dont des enfants Réunionnais ont été jadis victimes. L'affaire est présentée ainsi (Ecoles différentes) : « *Dans les années 1960, Michel Debré voulait repeupler la Creuse. Quarante ans plus tard, le scandale éclate. Plus de mille enfants, issus de milieux pauvres, ont été enlevés en toute illégalité à leurs parents et ont servi d'esclaves à des paysans français. Aujourd'hui adultes, colère et espoir mêlés, ils veulent renouer les fils de leur destin* ». A plusieurs reprises, on a parlé de « déportation » et un procès a été diligenté en août 2005 devant le Tribunal Administratif de Limoges à l'initiative de Maître Gilbert Collard. On remarquera que c'est le gouvernement français qui a lancé cette opération,

que les « déportations » se sont étalées de 1963 à 1982 et qu'aucune plainte n'a été déposée jusqu'en 2005.

Pourtant, puisqu'il faut s'émouvoir, pourquoi ne pas parler de ces centaines de milliers de familles de pieds-noirs et de harkis qui ont été arrachés de force à leur pays, à leurs maisons, à leurs métiers et de ces dizaines de milliers de Français livrés sans défense aux massacres et aux camps de la mort de la glorieuse armée de libération nationale algérienne ? Quand le député Christian Kert a demandé en 2004 que les tristes pages de l'histoire vécue en 1962 soient inscrites dans les programmes scolaires, l'Assemblée Nationale ne l'a pas suivi. Quelques années plus tard, le Président de la République de l'époque est allé à Alger demander pardon pour les crimes commis au nom de l'Algérie française. Repentance, amnésie... •

## Peugeot sans Peugeot

*Malgré l'opposition de Thierry Peugeot, la famille ne contrôlera plus PSA*

Thierry Peugeot, président de PSA, s'est battu comme un lion, jusqu'en ce mardi 18 février. Le reste de la famille, entraîné par son cousin Robert, ne l'a pas suivi. Peugeot sera désormais entre les mains de deux partenaires publics : l'Etat français d'une part, le constructeur chinois Dongfeng, entreprise publique. Il ne restera plus à la famille, après l'accord qui sera signé en mars, que 14% du capital, alors qu'elle en possédait 25% et 38% des droits de vote, une confortable minorité de blocage. La famille ne pèsera pas lourd face aux deux nouveaux partenaires. En apportant 750 milliards d'euros (Dongfeng) et 800 milliards (l'Etat français), ils ne seront plus « gênés » par la famille.

Certes, PSA a accumulé les pertes et avait besoin d'une aug-

mentation de capital pour repartir du bon pied sous la conduite de Carlos Tavarès. Deux solutions se présentaient : s'adresser au marché financier, ou trouver de nouveaux partenaires entrant dans le capital. Moins attaché à l'indépendance de la famille, Robert Peugeot a préféré être expéditif et aller au plus « simple ». Mais il n'a obtenu aucune garantie (comme la possibilité de rachat prioritaire des actions PSA) et il a admis l'entrée au capital de Dongfeng alors que suffisait un simple partenariat technique et commercial sur lequel tout le monde, y compris Thierry Peugeot, était d'accord. Bien évidemment, le gouvernement socialiste a été heureux de réaliser en 2014 la nationalisation qui n'avait pu se faire en 1981, la famille ayant alors adroi-

tement paré le coup en rachetant Chevrolet.

Ainsi, l'un des plus beaux fleurons de l'industrie française et du capitalisme familial va-t-il tomber sous le pouvoir et de l'Etat et de l'étranger. Pouvait-il en être autrement ? En deux siècles, Peugeot n'a cessé de s'adapter, passant de la menuiserie à la métallurgie, puis aux cycles, à l'outillage et à l'automobile. De plus, on ne peut ignorer que Peugeot a été victime des maladies qui déciment l'industrie française : fiscalité, droit du travail et syndicats hostiles à tout changement. En réalité, on verse, une fois de plus, dans ce capitalisme d'Etat, ce capitalisme de connivence où les finances publiques et le dirigisme se mêlent sans transparence à l'économie de marché – ou ce qui en reste. •

## Lu pour vous : livres, articles et sites

**LE FIGARO**

### **Réforme de l'Etat**

*Nicolas Bouzou et Nicolas Lecaussin*

*donnent les recettes libérales : subsidiarité et privatisations*

Le Figaro a eu la bonne idée de consacrer plusieurs articles au thème de la réforme de l'Etat, car il n'y a pas de diminution des dépenses publiques sans diminution du périmètre de l'Etat. Dans le numéro d'hier cohabitaient deux jeunes auteurs libéraux : Nicolas Bouzou, directeur de la société d'analyse économique Astères, et Nicolas Lecaussin, directeur du développement de l'IREF (Institut de Recherches Economiques et Fiscales).

Nicolas Bouzou souligne la nécessité de décharger l'Etat d'un certain nombre de missions, qui ne font pas partie de ses prérogatives régaliennes. Dans certains cas pour les transférer au privé, dans d'autres, comme la culture, pour les confier aux collectivités locales. Quant à la redistribution, source de dépenses considérables sous forme de subventions aux entreprises ou d'aides aux défavorisés, ne pourrait-on pas les remplacer par des exemptions fiscales ou des impôts négatifs ? Conclusion : « *Pourquoi ne pas organiser un débat national sur le rôle de l'Etat ?* » la bonne méthode c'est celle « *respectant à la lettre le principe de subsidiarité* ».

Nicolas Lecaussin donne un exemple concret de désengagement de l'Etat : la réforme canadienne, qui a conduit à supprimer 1,3 million de postes de fonctionnaires : en trois ans un quart des fonctionnaires en moins. Cette révolution, réalisée par un parti de centre gauche, a sauvé l'économie canadienne au bord du gouffre, de sorte que le Canada n'a pas connu la crise de 2008. Pour réduire le déficit et la dette, le choix entre baisse des dépenses et hausse des impôts a été vite fait : pour un dollar d'augmentation de la fiscalité, les dépenses publiques ont baissé de 7 dollars. La réduction des postes s'est accompagnée de larges privatisations, mais aussi de sacrifices consentis par les administrations fédérales et régionales. « *Tout cela a été fait d'un commun accord, tout le monde a compris qu'il fallait réduire l'Etat* », dit Mel Cappé, ministre chargé de la réforme. Le Canada se trouvait à l'époque dans la même situation que la France aujourd'hui. Actuellement les déficits ont disparu, les impôts ont baissé, la dette ne représente que 30 % du PIB. Et le chômage est à 7 %.

Le Figaro, lundi 17 février. Page Débats

### **Courrier des lecteurs**

*Notre installation au cœur du domaine électronique se poursuit, et nous résolvons au fur et à mesure les petits problèmes techniques posés par la transition : le papier, c'était tellement plus simple !*

*Nous faisons en sorte que vous tiriez de notre nouvelle organisation de nouveaux profits. Je vous en indique deux :*

1° Le site **www.libres.org** est à nouveau référencé et en première place chez Google. La semaine dernière nous avons été désarçonnés par un incident, après enquête il s'avère que nous avons été l'objet d'un piratage. Etait-il le fait du ministère de l'intérieur ? En un sens nous avons été flattés de cette attaque « *Les ratés ne vous rateront pas* » disait Céline. Maintenant tout est en ordre ; vous pouvez consulter ce trésor du libéralisme qu'est le site **libres.org** et vous pouvez communiquer avec notre équipe à l'adresse **info@libres.org**

2° Vous allez dès ce soir recevoir la Nouvelle Lettre à partir de notre **nouvelle adresse d'expédition**. Elle s'appelle **envois@libres-publications.org**. Ne jetez donc pas au panier votre Nouvelle Lettre.

*C'est aussi avec cette nouvelle adresse d'expédition que nous vous communiquerons en temps voulu les nouvelles concernant vos abonnements et les propositions que nous vous ferons.*

*Pour souscrire ou faire souscrire des abonnements, envoyez vos chèques à l'ordre de l'ALEPS à l'adresse **ALEPS, BP 80026, 13545 Aix en Provence Cedex 4.***

*Dans quelques semaines, vous pourrez souscrire par carte bancaire.*

*Nous vous remercions pour votre compréhension et votre fidélité.*

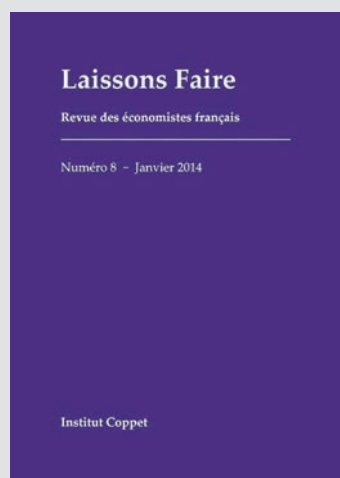
## Lu pour vous : livres, articles et sites



Nous n'avons pas eu jusqu'à présent l'occasion de vous présenter l'Institut Coppet. De création récente, ce qui montre la poussée des idées de la liberté, cet Institut s'est spécialisé dans l'étude des grands libéraux. Il propose donc des textes de nature à parfaire la connaissance du libéralisme, et l'histoire de la pensée libérale s'enrichit d'études de très bonne qualité.

Le président de l'Institut, Damien Thellier, est un professeur de philosophie, et il a su intéresser à son projet de nombreux intellectuels et de nos amis de longue date, dont certains administrateurs de l'ALEPS. L'Institut édite depuis un an une revue mensuelle intitulée « Laissons Faire », en écho sans doute au célèbre « Laissez nous faire » de Legendre à Colbert. Naturellement il ne s'agit pas d'une incitation à la passivité !

**Le sommaire de cette revue en donne la texture :**



*Pierre Daunou Un libéral modéré au temps du fanatisme*

*L'éternelle accusation : L'antisémitisme et les économistes français*

*Un libéral perdu : Jacques Rueff et son engagement politique*

*Yves Guyot (1843-1928) : Un héros méconnu de la liberté*

*La perspective française : Sully, un ministre entre Colbert et Quesnay*

*L'entrepreneur dans l'oeuvre de J.-B. Say*

Laissons faire est une revue académique, précieuse pour les étudiants et les chercheurs et, de façon plus générale, pour tous ceux qui veulent approfondir la philosophie libérale et l'histoire de la pensée. Cette revue comble un vide depuis la disparition de l'édition française du « Journal des Economistes et des Etudes Humaines » qui subsiste en ligne et en anglais sur [www.Degruyter.com](http://www.Degruyter.com) et dont le directeur de la publication est toujours le professeur Pierre Garelo (Université Aix Marseille, PhD. New York Uny).

### JOURNAL DES ECONOMISTES ET DES ETUDES HUMAINES

**Au sommaire du dernier numéro du Journal (décembre 2013) sur le thème général *Austrian Perspectives on the Euro***



*In Defense of the Euro: An Austrian Perspective (With a Critique of the Errors of the ECB and the Interventionism of Brussels)*

**Jesús Huerta de Soto**

*The Euro as a Proxy for the Classical Gold Standard? Government Debt Financing and Political Commitment in Historical Perspective*

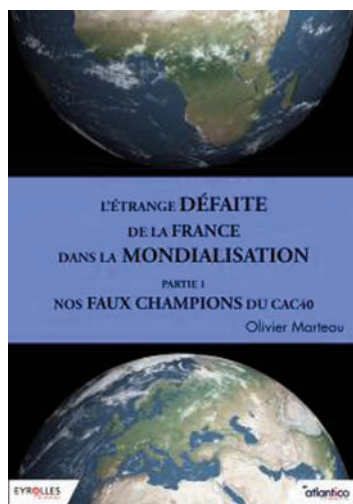
**Andreas Hoffmann**

*The Adam Smith Problem Revisited: A Methodological Resolution*

**Sigmund Wagner-Tsukamoto**

*The Explanation of the Subprime Crisis According to the Austrian School: A Defense and Illustration*

**Renaud Fillieule**



# L'étrange défaite de la France dans la mondialisation

*Ouvrage de Olivier Marteau*

Chef d'entreprise, après des études en France et en Angleterre, Olivier Marteau est acteur dans la mondialisation : ses partenaires et ses clients sont épars dans le monde entier, de sorte qu'il passe la moitié de son année à l'étranger. Il est donc un observateur perspicace et qualifié de cette « étrange défaite » : la France ne tient qu'une place mineure dans la mondialisation.

Evidemment, cette défaite est masquée par les quelques réussites que l'on se plaît à souligner en haut lieu : les entreprises du CAC 40, Airbus, etc. Les grands du CAC 40 ne doivent pas faire illusion (1ère partie). Largement devant l'Allemagne ou le Royaume Uni, la France est le pays européen qui classe le plus de champions nationaux dans le classement des multinationales. Mais ces champions sont-ils nationaux, quand ils réalisent le plus clair de leur chiffre d'affaires et de leurs profits à l'étranger ? Et s'il en est, comme Vinci ou Bouygues, qui sont plutôt hexagonales, c'est parce qu'elles bénéficient de la protection de l'Etat actionnaire, du monopole des marchés, des rentes sectorielles et des commandes publiques. En revanche, les PME ont beaucoup de mal à entrer en compétition sur les marchés mondiaux. Au total, la France n'a pas (ou pas encore) bénéficié de l'élan de la mondialisation.

Olivier Marteau y voit trois raisons principales.

La première est une élite incapable de relever le défi (2ème partie), parce qu'elle est incapable de comprendre les réalités de l'entreprise. Les hauts dirigeants politiques et économiques sont presque exclusivement issus de la sphère publique. S'agit-il des grandes entreprises ? Vraisemblablement acquise à un étatisme protecteur, cette élite économique n'entreprend aucune réforme qui remette en cause l'emprise de l'Etat sur l'économie, trop soucieuse de préserver ses avantages. S'agit-il de la haute administration ? Elle est incapable d'intégrer les changements économiques survenus avec la mondialisation. Et ses leaders ont fait toute leur carrière dans la sphère publique.

La deuxième raison est la taille de la fonction publique (3ème partie). Alors que dans beaucoup de pays la crise a poussé à reconsidérer le nombre de fonctionnaires, en France on a préféré conserver voire créer des emplois dans le public. Et, pour payer ce chômage déguisé, on a maintenu la dépense publique à un très haut niveau (57 % du PIB), ce qui n'a pas manqué de creuser les déficits, mais a permis de « sauver la face ». Mais tandis que le pouvoir d'achat depuis dix ans n'a augmenté que de 8 %, l'ensemble des pays de l'Union Européenne a bénéficié d'une hausse de 10 % et aujourd'hui les réformes réalisées dans la plupart des pays voisins portent leurs fruits.

La troisième raison est la domination de la société civile par l'Etat (4ème partie). L'Etat Providence étouffe ceux qu'il étroit. La redistribution sociale a détruit tout le réseau d'initiatives personnelles et associatives. L'immigration est suspendue aux aides sociales (« motivations familiales » dans 72 % des cas) plutôt qu'à la recherche d'emplois (7 % des immigrés).

Pour autant, la bataille de la mondialisation est-elle perdue pour la France ? Beaucoup de Français le pensent, et notamment beaucoup de jeunes, qui quittent le pays pour exprimer leurs talents, ou pour éviter une fiscalité confiscatoire. D'autres, tel Olivier Marteau, font de la résistance interne, et essaient d'informer leurs compatriotes des réalités de la mondialisation, pour provoquer tôt ou tard une salutaire réaction contre les vices des institutions et de la classe dirigeante française. Bien documentées, bien argumentées, les quatre parties qui constituent cet ouvrage s'inscrivent fort bien dans une campagne pour la libération des Français et de leurs entreprises.

**Bogdan Calinescu**

**irefeurope.org**

*Olivier MARTEAU, L'étrange défaite de la France dans la mondialisation. 4 parties, Editions Eyrolles Atlantico, 2013.*